



DES ÉTAPES IMPORTANTES POUR LES PROJETS EN COURS

Lors de mon premier éditorial, je vous avais indiqué les nombreux projets immobiliers actuellement en cours. Aussi, après un peu plus de 9 mois, il me semble important de faire un point sur ceux-ci.

Le premier projet sur lequel je voulais revenir est celui concernant le rachat de locaux de l'ancienne clinique Ste Marie. Il occupe les équipes de la pédopsychiatrie et de la DSETL depuis presque deux ans maintenant. Les échanges ont été nombreux avec le vendeur pour définir à la fois les besoins et l'organisation des locaux nécessaires à l'accompagnement des enfants. Le 6 décembre dernier, sur la base de ces éléments, le vendeur a valorisé cet achat à hauteur de 13.5 millions d'euros. En parallèle, l'ARS a rejeté le plan de financement pluriannuel incluant une valorisation de ce projet pour 11 millions d'euros. L'écart entre les prévisions et le prix affiché est grandement lié à l'inflation. Aussi, le Conseil de Surveillance dans sa séance du 21 mars 2024 a conclu à l'abandon de ce projet de relocalisation des services de pédopsychiatrie. En effet, il est impossible pour le CHCC de pouvoir financer seul un tel projet qui, s'il était réalisé, aurait pour conséquence la faillite pure et simple de l'établissement. Je suis particulièrement désolé pour les équipes qui se sont grandement investies pour la réussite de ce projet. Il va nous falloir désormais rebondir et reprendre les réflexions entamées pour ce pôle avant que n'apparaisse cette opportunité. J'aurai l'occasion de vous préciser cela dans les prochaines éditions de l'AJASSE.

Malgré ce coup d'arrêt important, nous sommes en train de voir aboutir d'autres projets.

- Pour la filière d'addictologie, nous sommes désormais engagés pour l'ouverture de l'hôpital de jour. Des locaux ont été trouvés au sein de l'agglomération d'Angoulême ce qui nous permettra d'ouvrir ce service rapidement et donc ne de plus dépendre de l'opération de réhabilitation de la caserne Broche. Dans le même temps la DSETL a trouvé un nouvel espace d'accueil pour le CSAPA dont les locaux ne répondent plus aux besoins d'accompagnement actuel. Cette ouverture et ce déménagement sont une opportunité pour définir les rôles respectifs de ces services et aussi pour tourner définitivement la page du CMP Agora. Restera la question du service de Soins Médicaux de Réadaptation qui pourrait se débloquer dans les prochains mois.

- Toujours au pôle accueil, les études de capacité et la rédaction du projet médico-soignants autour des urgences du CH Angoulême dans lesquelles sera implantée l'UAOCC vient d'être lancée. L'ARS a fixé au CHA l'objectif d'une ouverture en 2027.

- Enfin, pour la 4^{ème} aile de la MAS, les démarches administratives ralenties par la cyberattaque dont a été victime Grand Angoulême sont en train d'aboutir. Nous allons donc pouvoir passer dès ce printemps à la phase opérationnelle.

- En pédopsychiatrie, nous avons obtenu les financements pour créer une équipe mobile de psychiatrie périnatale. À ce jour, les fiches de

postes pour cette nouvelle activité sont en cours de rédaction et les recrutements seront lancés prochainement.

- Pour le pôle de santé mentale adulte, la DSETL a pu trouver des locaux pour créer une antenne au CMP de Soyaux, permettant ainsi de désengorger les locaux du Champ de Manœuvre. Ils permettront d'accueillir les consultations infirmières destinées aux habitants des communes de St Yrieix (*Gond-Pontouvre, Balzac, Champniers, Marsac, Vars, Anais, Montignac-Charente, St Amant de Boixe, Tourriers, Villejoubert, Vouharte, Xambes, Vervant*). Il en va de même pour le CMP de Ruffec ou un accord a pu être trouvé dans le cadre de la création d'une maison de santé où des locaux nous seront dédiés.

- Enfin, les éléments de cadrage avec les services de prévention des pompiers sont en cours de finalisation pour la réhabilitation du bâtiment incendié de Moreau de Tours. Il est raisonnable de penser que les délais pour une réouverture en 2025 pourront être tenus.

Malgré cette grande déception autour de la Clinique Ste Marie la dynamique de projet pour moderniser et adapter le Centre Hospitalier Camille Claudel à la prise en charge des patients et aussi améliorer les conditions de travail est toujours active. La conduite d'un établissement oblige de faire preuve de résilience et de rebondir malgré les obstacles sur le chemin.

David DEREURE

ATELIER PEINTURE À LA MAS HESTIA

M. Goigoux David Aide Médico Psychologique a débuté ce projet en 2023, il utilise la méthode du « pouring » qui est une technique de peinture pratiquée sans pinceau et repose sur l'action de couler, verser de la préparation. Cette technique est issue de l'art thérapie. D'autres techniques ont été utilisées, ballons de baudruche, tamponnages et projections. L'atelier a pour vocation de faire participer au maximum les résidents afin de stimuler leurs compétences et leur créativité. Par ailleurs cet atelier intervient également pour développer la capacité de concentration des résidents, le fait d'intervenir au sein d'un collectif et de travailler en collaboration en respectant les consignes données.

Une exposition de toiles et de photographies interviendra au sein de la MAS dans la salle Hera sous forme de vernissage le 24/06/24. Les résidents présenteront leur travail en lien avec l'intervenant. À ce titre des invitations seront transmises aux familles et partenaires, un buffet sera servi dans le cadre du vernissage.

Patrice URIA
Cadre socio-éducatif

RENCONTRE ENTRE LES ENFANTS DE L'ITEP ET UN AUTEUR DE BD

Mercredi 07 février 2024, 5 jeunes de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de DOUZAT ont pu rencontrer Philippe LARBIER, dessinateur et auteur de la bande dessinée « Les Petits Mythos ».

Cet échange s'est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la MJC Rives de Charente et le Musée de la Bande Dessinée d'Angoulême. En effet, ce groupe d'enfants a pour projet de recréer et revisiter le jeu de société « Qui est-ce ? » sur le thème des grands personnages de la BD. La création de ce jeu se fait en collaboration avec ces deux partenaires afin de laisser un exemplaire dans chaque espace et d'en ramener un à l'ITEP. Et cette fois-ci, les 5 enfants ont eu le privilège de rencontrer Philippe LARBIER durant cet atelier. Dans un premier temps, le dessinateur a offert à chaque jeune un exemplaire dédié du Tome 1 de sa bande dessinée avec différents goodies personnalisés. Puis il nous a expliqué comment il était devenu dessinateur professionnel, et les différentes expériences en tant que scénariste, illustrateur. Nous avons pu apprendre qu'il avait travaillé dans le magazine « Le Journal de Mickey » pendant une quinzaine d'années. Enfin, il nous a prodigué des cours de dessin de BD individualisé où chaque enfant redessina, à sa manière et avec les conseils de l'auteur, des personnages issus de l'univers « Les Petits Mythos ».

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir durant cet atelier et se sont rendus compte de la chance d'avoir pu rencontrer, échanger et dessiner avec l'illustrateur. Lorsque nous sommes sortis du Musée, nous avons entendu cette petite phrase entre deux enfants du groupe "ce qui vient de se passer, ça va rester dans ma tête très longtemps".

Quentin BERNIER et Abdel MELLOUK

Le 14 décembre dernier, a eu lieu la 3^{ème} journée régionale relative à la réduction des mesures d'isolement et de contention en présence de l'Équipe de prévention des isolements et des contentions du Centre Hospitalier Camille Claudel, de Mme Milliet, Coordinatrice Générale des Soins et de Mme Couprie, Responsable du bureau des entrées.

Cette rencontre organisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine, riche en échanges s'est déroulée à Bordeaux.

Au programme, entre autre :

- Analyse des rapports annuels sur les mesures d'isolement et de contention en Nouvelle Aquitaine,
- Plan d'action régional,
- Guide d'utilisation des dispositifs de soins en chambre d'isolement, de recours à la contention mécanique et à ses alternatives,
- Présentation du Plan de Prévention partagé,
- Programme SocleCare,
- Projet de formation régionale.

L'ÉPIC du Centre Hospitalier Camille Claudel a présenté son dispositif qui a suscité, par ses pratiques innovantes, un vif intérêt des participants et des partenaires de la région Nouvelle Aquitaine.



L'occasion de créer du lien et d'initier un travail collaboratif régional sur cette thématique en perpétuelle évolution.

L'ÉPIC, Équipe de Prévention des Isolements et Contentions

Sandrine HERVOUET,
Cadre Supérieure de Santé à la Direction des Soins

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ 2024
AVRIL À JUIN 2024

Objectifs des JEDS :

- Promouvoir les **droits des usagers** ;
- Impulser ou renforcer le partenariat **entre l'établissement, les professionnels de santé, du médico-social, les associations et les représentants des usagers** ;
- Mettre en place des animations ludiques **avec les associations d'usagers** ;
- Valoriser l'implication de l'établissement **dans la démocratie en santé** ;
- Dynamiser notre maison des usagers et des accompagnants : **La Maison de Camille.**

Programme du Centre Hospitalier Camille Claudel :

- **À partir du 1er avril 2024** : Mur d'expressions à la Maison de Camille (Maison des Usagers et des Accompagnants MDUA)
- **Avril 2024** : Construction d'un guide des essentiels à savoir autour des droits des usagers du médico-social.
- **Jeudi 11 avril 2024 de 14h à 16h** : Rencontre droits des patients avec les Représentants des Usagers et associations conventionnées à la Maison de Camille
- **Mai 2024** : Jeux sur les droits en santé mentale avec le personnel soignant à la Maison de Camille (et si besoin dans les services) avec la coordonnatrice MDUA, Madame Catherine BICHE

- **Jeudi 16 mai 2024 de 14h à 18h** : Forum droits en santé mentale. Échanges, informations et discussions sur les droits en santé mentale pour mieux savoir, penser et agir.

- **Juin 2024** : Diffusion des fiches actions 2024/2025 du projet des usagers dans les unités de soins et du médico-social

- **Juin 2024** : Construction d'un jeu de carte (questions/réponses) sur les droits en santé mentale. Action à destination des professionnels.

- **Jeudi 6 juin 2024** : Café éthique « Refus de soins : liberté du patient ou échec du soignant ? », de 18h à 19h30 à L'incontournable (140 route de Paris GOND-PONTOUVRE) à destination des professionnels et des aidants

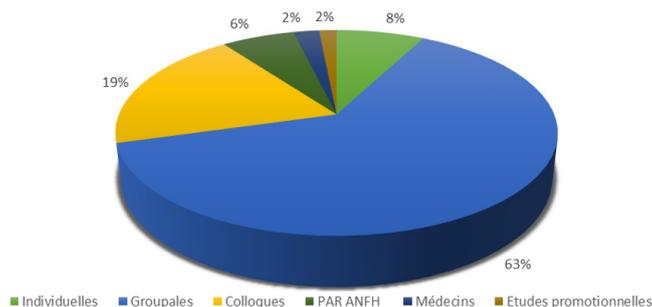
- **Jeudi 13 juin 2024 de 10h à 12h** : Forum droits en santé mentale. ½ journée d'échanges (informations et discussions) sur les droits en santé mentale pour mieux savoir, penser et agir.

Florence CASSEREAU,
Ingénieur en charge de la Direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers

Service communication

BILAN DU PLAN DE FORMATION 2023

Le nombre de professionnels formés sur l'année 2023 s'élève à **639**. Le nombre de départs total en formation atteint quant à lui **1 842**. De plus, le CHCC accompagnait **25 stagiaires** au 31 décembre 2023 et **7 apprentis** sur l'année 2023.



1 159 départs ont concerné des formations institutionnelles, 356 des colloques ou journées d'études, 141 des formations individuelles, 117 des formations du PAR ANFH, 41 des formations à destination des médecins et pour 28 d'entre eux des études promotionnelles.

L'analyse du nombre d'agents formés par Pôle témoigne également de la volonté de l'hôpital de développer l'accès à la formation pour les agents de l'établissement, toutes professions confondues, dans la limite du budget disponible. Un des taux le plus faible (46,23% d'agents formés sur le Pôle) concerne le pôle administratif. Ceci s'explique notamment par le faible accès, eu égard à la spécificité des métiers, aux formations institutionnelles.

POLES	NOMBRE AGENTS FORMES	PROPORTION NOMBRE AGENTS FORMES PAR POLE	EFFECTIFS au 31/12/2023	PROPORTION NOMBRE AGENTS FORMES / EFFECTIFS PAR POLE
POLE SANTE MENTALE ADULTE	217	35,06%	304	71,38%
POLE SMEA	140	22,62%	182	76,92%
POLE AOAA	157	25,36%	258	60,85%
POLE ACTIVITES TRANSVERSALES	7	1,13%	21	33,33%
POLE ADMINISTRATIF	98	15,83%	212	46,23%
TOTAL	619	100,00%	977	63,36%

Enfin, s'agissant des éléments budgétaires, les recettes du plan de formation 2023, d'un montant de 682 255,07 € ont été consommées dans leur intégralité. Un solde de 59 493,65 € est reportable sur l'année 2024.

Sarah FELTZINGER,
Directrice des Ressources Humaine

LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS À CAMILLE CLAUDEL

Comme nous vous l'indiquions sur l'Ajasse du mois de juin 2023, l'expérimentation sur la mise en place des bio déchets dans les services de soins MIKADO et Addictologie a débuté le 9 octobre 2023, et cela pour une durée de deux mois.

Il s'agit d'un projet pilote visant à mettre en place cette nouvelle filière. Depuis le 1er janvier 2024, cette pratique est devenue obligatoire, démontrant ainsi notre engagement en matière de développement durable.

Les patients sont également encouragés à y prendre part dans la mesure du possible, renforçant notre démarche collective pour préserver un environnement plus sain. En capitalisant sur cette expérience, nous avons pour projet d'étendre ce programme à l'ensemble des services au sein de notre établissement, poursuivant ainsi notre démarche de responsabilité environnementale à tous les niveaux de notre institution.

Hélène BRENON,
Responsable du Pôle Hôtellerie